

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 MAI 2023

Présents : Patrick GARNIER - David VALNET - Guillaume MANCHE - Maxime BERGER - Claude GENTILHOMME - Olivier ECOSSE - Anthony DUVERNEUIL - Éric GRELET - François GERARD

Absents excusés : Thierry DULIEU - Thierry LUSSIAUD - Alain ETIENNE

Début de la réunion : 09 h 40 à la Concession

En préambule à la réunion, chaleureux remerciements pour Éric GRELET et son super mâchon pour baptiser sa nouvelle moto.

1 - VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} AVRIL 2023

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} avril 2023, diffusé avant la réunion, est validé par l'ensemble des participants.

2 - RETOUR SUR LE BBQ DU 29 AVRIL ET PRÉPARATION DE CELUI DU 20 MAI

- BBQ du 29 avril : Le BBQ s'est bien déroulé, malgré une insuffisance du taboulé, et une certaine galère pour trouver des Ribs. Il semble préférable dans le futur de valider des commandes dès le lundi précédent le BBQ (par l'entremise d'Éric GRELET, ou bien Mess de la Gendarmerie, Super U). Les participants dijonnais étaient satisfaits de leur venue et de l'organisation.

Revoir la présentation de la feuille de caisse, avec calcul automatique du nombre de participants au repas, et gestion des consignes/déconsignes des gobelets (à faire par François GERARD - fait).

Concernant la balade, nécessité de respecter la procédure qui avait été décidée, avec briefing, désignation des Road Captain, Safety et Serre-file présentés lors du briefing, présentation du parcours, départ commandé par le serre-file, règle de responsabilité du suivant et attente. Le briefing pourrait être réalisé lors du café en fin de repas. Préalablement à la balade, il est souhaitable d'inviter, outre les membres du Bureau, les participants au rangement après BBQ, afin que tous les présents qui le souhaitent puissent participer à la balade d'après BBQ.

- Prochain BBQ du 20 mai : Week-end de l'Ascension. Décision de maintenir le BBQ (actuellement 20 à 24 participants). Menu à 18 € : saucisses, merguez, ribs et salade piémontaise, fromage, dessert tarte aux pommes (Ange). Prévoir moins de café, et penser à nettoyer et ranger le percolateur en fin de BBQ.

Prévoir deux personnes à la caisse, deux personnes au bar.
Balade : Sources du Lison, avec Road Captain Éric GRELET. Penser à établir la fiche briefing.

3 - SORTIE NYON LE 11 JUIN

Reconnaissance par Claude GENTILHOMME et Patrick GARNIER effectuée le 26/04.

Problème du parking : Claude GENTILHOMME se renseigne (Police - Chapter LAUSANNE, autre) pour voir s'il existe une solution simple de parking.

Décision de supprimer la possibilité de traversée du lac en bateau (2 candidats seulement et problème de timing). Modification à faire sur le site par Patrick GARNIER.

4 - BALADES APRES BBQ A DEFINIR POUR L'ANNÉE

Propositions évoquées : Ornans, Salins, Rénédale, Source de la Loue, Consolation, Nozeroy, Salins, Arc et Senans, Cirque du fer à cheval.

Balade à préparer avec fiche briefing à chaque fois pour la fois suivante.

5 - SORTIE KART A AUTOREILLE : Point reporté en l'absence d'Alain ETIENNE, qui attend encore des précisions sur l'organisation.

6 - POINTS SUR LES SORTIES A VENIR

- **Musée Peugeot le 07/05 :** Compte tenu du temps maussade, décision de s'y rendre en voiture, les participants étant prévenus par téléphone.
- **Moto Légende le samedi 27/05 :** Road Captain David VALNET.
- **Route des crêtes dans les Vosges du 03 au 04/06 :** les règlements des participants, soit 50 %, ont été faits. Hébergements pour 399,66 €, acompte de 79,94 € versé, solde à régler pour le 15 mai. Appel du solde à faire auprès des participants avant le 15 mai.
- **Punta Courchevel du 30/06 au 01/07 :** Coût de 385,91 €, et paiement d'un acompte de 77,19 € au 15/02, solde de 308,72 € à régler au 1^{er} juin. Solde à réclamer aux participants pour le 1^{er} juin.
- **Rockabylette du 29 au 30/07 :** Paiements à réaliser directement sur place.
- **Guédelon du 18 au 20/08 :** les règlements des participants, soit 50 %, ont été faits. Hôtel Blanche de Castille : coût 1 000 €, acompte réglé le 23/02 de 400 €, solde à payer au 14/07 et appel du solde à faire auprès des participants

avant le 30/06. Claude GENTILHOMME doit confirmer huit jours avant le 18 la prise des repas du soir.

- **Côte d'Opale du 15 au 17/09** : Acompte de 50 € à demander aux participants au 15 juillet, et solde au 8 septembre. Attention : réservations de 1 492,64 € pour 18 personnes à ramener à 16 (confort couchage) et 13 membres inscrits. Guillaume MANCHE doit contacter Alain DERRAR, Vice-Président.

7 - QUESTIONS DIVERSES

- **AXA** : Le courrier adressé à AXA a reçu une réponse confirmant le montant global réglé de 700 € par la remise des deux quittances de primes correspondantes.
- **Site FCCF** : Maxime BERGER va adresser par WeTransfer à Alain ETIENNE les lignes de code nécessaires à la liaison entre le site et la boutique.
- **Young** : Anthony DUVERNEUIL a vu Patrice BECHE après la réunion concernant l'obtention de la liste des clients de moins de 40 ans.
- **Trombinoscope** : Patrick GARNIER demande à Olivier ECOSSE de réaliser le trombinoscope des Directors et Assistants Directors depuis la création du Chapter.

Prochaine réunion le 10 juin 2023 à 9 h 30 à la Concession, et participation ensuite à la journée organisée par le CHAPTER CONTREE DES DUCS à DIJON, avec un départ vers 11 h.